

> ANIMATEUR SOCIOCULTUREL SPÉCIALISTE

Autres appellations : intervenant atelier musique, théâtre, marionnette, arts plastiques...

> DÉFINITION ET SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER

L'animateur socioculturel spécialiste a pour mission d'organiser et d'encadrer une activité qu'il maîtrise parfaitement. Il peut être un spécialiste de l'éveil sonore, de l'éveil corporel, du théâtre, de cirque, de construction de jeux en bois, de marionnette, de magie, d'écriture, de contes... Il conçoit son activité pour respecter le projet pédagogique de la structure qui lui demande d'intervenir. La plupart du temps, il doit favoriser l'expression et la créativité et viser l'épanouissement de son public. Il encadre des groupes, enfants comme adultes, en veillant à leur sécurité



Toutes nos vidéos métiers sur www.profession-sport-loisirs.fr

> QUALITÉS REQUISES

Créatif, pédagogue, bon communicant

> PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

- Centres de loisirs
- Maisons des jeunes
- Foyers des aînés
- Amicales laïque
- Centres sociaux
- Hôtellerie de plein air

> FORMATIONS MENANT À L'EMPLOI

Formation en rapport avec l'activité encadrée. Ex : DUMI pour la musique, Ecole des arts du cirque...
L'animateur socioculturel spécialiste intervient généralement dans les Accueils Collectifs de Mineurs avec le soutien de l'équipe pédagogique en place. Posséder le BAFA n'apparaît donc pas comme un impératif réglementaire

Lorsqu'il lance son activité, l'animateur socioculturel spécialiste doit commencer par promouvoir son activité. Or, il n'est pas forcément formé à ça. Cette démarche demande donc de la méthode, de l'autonomie et de solides capacités à communiquer.

De plus, il doit être préparé à avoir des temps d'emploi extrêmement émiettés. Ses interventions sont courtes et pas forcément cycliques. Il doit donc trouver le statut idoine pour organiser son emploi. Si le statut d'indépendant est largement utilisé, la gestion de son emploi par un Groupement d'Employeurs apparaît comme une alternative pour ceux qui souhaitent bénéficier d'un appui administratif.

Pour plus de renseignements, contactez l'association Profession Sport & Loisirs la plus proche de chez vous.